

Mémoire présenté lors de la consultation sur le Racisme et discrimination systémique

Appréciation culturelle autochtone de l'intervention policière, une enquête
auprès de 163 répondants à l'à Montréal. 3Des témoignages de jeunes
autochtones 4L'absence d'une stratégie cohérente prenant en compte les
interventions et des collaborations à succès 5Une définition théorique de la coconstruction : 6Un agent de liaison autochtone pour une communauté de 12000 personnes

6Recommandations 10Annexe 1 Les autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics fiche thématique de Montréal 10

Appréciation culturelle autochtone de l'intervention policière, une enquête auprès de 163 répondants à l'à Montréal.

Entre 2016 et 2018, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) a réalisé une vaste étude à laquelle plus de 1 700 Autochtones vivants ou transitant en milieu urbain ont participé par le biais d'un questionnaire distribué dans plus de 13 villes du Québec. Cette démarche visait principalement à mieux comprendre, d'une part, les réalités et les besoins des Autochtones en ville et, d'autre part, leurs attentes et préoccupations quant aux services publics. Plusieurs Autochtones ont également participé aux groupes de discussion ayant eu lieu dans trois régions du Québec au sujet de l'accessibilité des services publics. Les informations livrées dans cette fiche sont celles recueillies auprès des 163 répondants de Montréal.

À Montréal, une grande proportion des 163 répondants juge que l'intervention policière est généralement irrespectueuse de la culture et des valeurs autochtones.

À l'égard de l'appréciation culturelle de l'intervention policière, les participants ont répondu à la question suivante : « De manière générale, avez-vous l'impression que l'intervention policière est adaptée à vos valeurs, votre culture et votre réalité ? »

- 41 % la jugent plutôt ou très irrespectueuse de leur culture
- 32 % la considèrent moyennement respectueuse
- 28 % l'estiment plutôt ou très respectueuse

Constat : Ces réponses permettent de démontrer que les Autochtones habitant Montréal ont des réalités et besoins spécifiques ce qui exigent une approche distincte des services policiers.

Sources:

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ). 2018. Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics. Portrait de la situation au Québec. Enquête provinciale menée en 2016-2017. Wendake. Page 20 Tableau 2 : Appréciation culturelle de l'intervention policière.

L'intégralité du portrait est à l'ANNEXE 2

Des témoignages de jeunes autochtones

Amanda LaBillois

I worked at the Roundhouse Cafe, an Indigenous cafe in Cabot Square. Cabot Square is known for its high rate of homeless men and women that frequent the area. Every day, I had to see our Indigenous brothers and sisters sitting there in that park. Police officers patrolling the area, even passing their patrol car through the park, and smirking at us.

And right across from us is what used to be the children's hospital. A construction site. Fourteen deaths in Cabot Square and they're building condominiums across from them. This isn't just about Cabot Square. This is about the systemic oppression that has drained our communities.

This is about the men, women, and children that suffered and continue to suffer. I recently heard of a wellness centre providing social services and a place to rest at night will open beside Cabot Square for those who need it. While this is a positive step forward, we are capable of doing even more. Let's increase the social services. Hire Indigenous workers; sympathetic workers. Put a halt on the amount of condos being built, and create more social housing. I, and many others, would like to live in a city that puts people ahead of money.

Kijâtai-Alexandra Veillette-Cheezo

« Je suis arrivée à Montréal il y a 10 ans de cela pour les études. Je suis tombé en amour avec la diversité culturelle et l'ouverture des gens.

Un jour, j'ai eu le courage de me rendre à un poste de police pour dénoncer un acte criminel que j'avais subi lors de mon enfance. On m'avait informé qu'il était possible de le faire à n'importe quel poste de police.

J'étais très nerveuse, car cela était la première fois que j'en parlais à la police.

On m'a dit de contacter le poste de police de là où l'acte s'était produit. L'agent au téléphone m'a donné de bons conseils pour retracer les évènements de mon enfance. Je suis, entre autre, allé au palais de justice moi-même pour aller consulter le dossier criminel de mon agresseur. J'aimerais garder le reste de ma démarche pour moi pour l'instant.

Ce que j'aimerais partager avec vous c'est que lors d'un moment très vulnérable, je suis allé chercher de l'aide, mais je me suis retrouvée seule. Certes, on m'a offert des options comme appeler l'agent de l'autre poste de police. Mais je n'ai pas eu de suivi et je me suis sentie stupide et isolée.

Aujourd'hui, je n'ai toujours pas eu le courage encore d'aller dénoncer. Avec les événements de Val-d'Or, j'ai peu à peu commencé à perdre l'espoir que j'avais de résoudre ce trauma qui me hante depuis l'âge de 3 ans.

Chaque jour que je croise un.e agent.e de police, je ne me sens pas en sécurité. Ce n'est rien envers la personne en tant que tel, mais bien tout le système qui l'entoure. Si je dénonce, est-ce que je ferais partie des milliers de cas où on remet en question la personne? Qu'on l'isole? Qu'on tente de retourner le blâme contre elle?

Il ne suffit que faire une recherche google pour trouver ces multiples cas.

Chaque jour je me demande si c'est parce que je suis une femme ou si c'est parce que je suis autochtone que je suis souvent sous l'oeil du préjugé. Je ne m'étais jamais rendu compte que c'était parce que j'appartenais aux deux groupes.

Il nous faut un système sécuritaire où les personnes victimes d'actes criminels, peu importe leur genre, leur identité, se sentent en sécurité et qu'elles peuvent en parler ouvertement avec la certitude qu'elles recevront les ressources nécessaires pour les accompagner lors de leur guérison. Il n'est pas normal qu'il y en ait si peu et que nous devons attendre des mois avant de recevoir de l'aide psychologique au public pour ceux et celles qui n'ont pas les ressources financières pour aller au privé.

J'ai espoir que cela arrive un jour. Mais beaucoup de travail doit se faire encore pour y arriver.. »

SPVM : L'absence d'une stratégie cohérente prenant en compte les interventions et des collaborations à succès

En 2016 le SPVM a signé une entente avec le réseau pour la stratégie urbaine de Montréal détaillant divers objectifs pour améliorer les relations avec le SPVM. Multiple organismes autochtones et allochtones se sont impliqués au sein de ce comité. Le principal projet qui a émergé des travaux de ce comité est la mise sur pied d'un programme de formation sur les réalités autochtones co-construit et co-animé avec des organismes autochtones, incluant Montréal Autochtone. Ce programme est reconnu comme un succès par tous. En effet, cette initiative est un succès puisqu'elle a été développée avec une logique de co-construction avec les organismes autochtones. Cependant, cette bonne pratique de co-construction n'a pas été vraisemblablement reconnue par la direction du SPVM comme point de départ essentiel pour toute solution aux enjeux autochtones. Nous pouvons en arriver à ce constat puisque d'autres travaux n'ont vraisemblablement pas été menés avec cette considération. Par exemple, la version finale du plan d'action sur le profilage racial du SPVM a été développée sans la moindre consultation en amont des organismes autochtones qui dénoncent des cas de profilage racial depuis des années. De plus, dans la section implication des partenaires du plan d'action il n'y a aucune action concrète et ciblée visant l'implication des organismes autochtones. Évidemment, nous en sommes à des lieux d'une logique opérationnelle de coconstruction avec les principales parties prenantes de l'enjeu du profilage racial autochtone. En toute apparence, le SPVM n'est pas un organisme apprenant puisqu'elle n'a pas assuré le transfert de ces compétences entre tous les départements.

Une définition théorique de la co-construction :

« La co-construction est un processus reposant sur une mise en forme d'interactions entre des acteurs afin que ceux-ci élaborent au fil de leurs interactions des accords visant à rendre compatibles des définitions relatives à un changement, à un projet, à une méthode de travail. La co-construction renvoie à tous les contextes où des acteurs ayant des intérêts et des points de vue différents sont amenés à travailler ensemble pour la réussite d'un projet ou pour définir les règles d'une organisation du travail. La notion désigne toutes les démarches visant un point de vue partagé entre différents acteurs ; celle-ci ne signifie pas que tous les acteurs adoptent le même point de vue, car un accord peut advenir, au cours du déroulement des échanges, à partir du moment où chacun des acteurs perçoit que les nouvelles formulations (les traductions que les acteurs proposent de la première formulation de leur point de vue) sont compatibles avec ce qu'il défend. La co-construction désigne un processus délibératif encadré par un dispositif formel et par l'intervention d'un tiers régulateur et médiateur. Cette notion traduit un changement dans la façon de réfléchir sur la problématique des changements organisationnels et de concevoir le management de ceux-ci. » Source : Le management des chefs de service dans le secteur social et médico-social (2014), Chapitre 13 La co-construction une option managériale pour les chefs de service, Michel Foudriat

Un agent de liaison autochtone pour une communauté de 12000 autochtones

Actuellement, il y a un agent liaison autochtone qui a réussi à mettre sur pied plusieurs initiatives avec une approche de co-construction et par cette approche il a réussi à établir de bonnes relations avec les organismes autochtones. Dans un premier temps il est important de mentionner que la majorité des organismes qui ont déjà des ressources très limitées ont offert leurs ressources humaines aux initiatives menées par le SPVM. Tel que mentionné, ce genre de collaboration et essentiel, mais sans contribution financière pour l'expertise de ces organismes elle est aussi insoutenable. Dans un deuxième temps il n'y a aucune indication par la direction du SPVM qu'il y a une vision stratégique prévoyant le renforcement et l'augmentation de la portée de ce type de rôle en multipliant le nombre d'agents de liaison dans différents secteurs du SPVM tel que les enquêtes homicides. Il n'y a pas plus d'indications qu'il y a un plan de transfert de connaissances à d'autres agents ou un plan de succession. De plus, nous constatons qu'un agent pour une communauté avec autant de besoins sur une masse salariale de quelque millier d'agents démontre ultimement manque de vision par le SPVM à capitaliser sur une expertise importante portée par un individu.

La discrimination systémique du mode de gouvernance de la ville

Dans le dernier recensement de Statistique Canada, il est clairement démontré que les personnes s'identifiant comme autochtones habitent tous les arrondissements.

RÉPONSES UNIQUES

	Population	Réponses uniques					
	ayant une identité autochtone	Première N (Indien de du Nord)	ation l'Amérique		Métis	Inuk (Inuit)	
AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	13 100	5 910	45,1%	5 750	43,9%	675	5,2%
Ville de Montréal	12 035	5 470	45,5%	5 375	44,7%	505	4,2%
Ahuntsic-Cartierville	490	200	40,8%	225	45,9%	10	2,0%
Anjou	205	90	43,9%	105	51,2%	0	0,0%
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de- Grâce	900	495	55,0%	295	32,8%	65	7,2%
Lachine	625	375	60,0%	150	24,0%	50	8,0%
LaSalle	700	380	54,3%	200	28,6%	90	12,9%
Le Plateau-Mont-Royal	935	420	44,9%	455	48,7%	15	1,6%
Le Sud-Ouest	950	465	48,9%	425	44,7%	30	3,2%
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	130	15	11,5%	100	76,9%	10	7,7%
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	1 345	510	37,9%	725	53,9%	45	3,3%
Montréal-Nord	555	195	35,1%	315	56,8%	0	0,0%
Outremont	100	30	30,0%	55	55,0%	0	0,0%
Pierrefonds-Roxboro	420	230	54,8%	145	34,5%	15	3,6%
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux- Trembles	790	330	41,8%	400	50,6%	20	2,5%
Rosemont–La Petite-Patrie	1 245	535	43,0%	630	50,6%	30	2,4%
Saint-Laurent	285	80	28,1%	125	43,9%	35	12,3%
Saint-Léonard	255	100	39,2%	135	52,9%	10	3,9%
Verdun	710	375	52,8%	270	38,0%	20	2,8%
Ville-Marie	650	255	39,2%	295	45,4%	20	3,1%
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	745	375	50,3%	315	42,3%	25	3,4%
Autres villes	1 065	440	41,3%	370	34,7%	180	16,9%
Baie-D'Urfé	40	0	0,0%	40	100,0%	0	0,0%
Beaconsfield	95	25	26,3%	65	68,4%	0	0,0%
Côte-Saint-Luc	40	20	50,0%	15	37,5%	0	0,0%
Dollard-Des Ormeaux	100	45	45,0%	15	15,0%	10	10,0%
Dorval	265	80	30,2%	55	20,8%	110	41,5%
Hampstead	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Kirkland	100	65	65,0%	20	20,0%	10	10,0%
L'Île-Dorval	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
Montréal-Est	50	15	30,0%	35	70,0%	0	0,0%
Montréal-Ouest	15	0	0,0%	10	66,7%	0	0,0%
Mont-Royal	40	25	62,5%	10	25,0%	0	0,0%
Pointe-Claire	205	125	61,0%	70	34,1%	10	4,9%

Sainte-Anne-de-Bellevue	90	30	33,3%	20	22,2%	40	44,4%
Senneville	0	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Westmount	25	10	40,0%	15	60,0%	0	0,0%

RÉPONSES MULTIPLES

AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL	Population ayant une dentité autochton e		Réponses multiples		ntités autochtones on incluses ailleurs
	13 100	305	2,3%	470	3,6%
Ville de Montréal	12 035	270	2,2%	415	3,4%
Ahuntsic-Cartierville	490	25	5,1%	25	5,1%
Anjou	205	0	0,0%	10	4,9%
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de- Grâce	900	15	1,7%	25	2,8%
Lachine	625	10	1,6%	35	5,6%
LaSalle	700	0	0,0%	25	3,6%
Le Plateau-Mont-Royal	935	25	2,7%	20	2,1%
Le Sud-Ouest	950	0	0,0%	30	3,2%
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	130	0	0,0%	0	0,0%
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	1 345	20	1,5%	35	2,6%
Montréal-Nord	555	20	3,6%	20	3,6%
Outremont	100	0	0,0%	10	10,0%
Pierrefonds-Roxboro	420	15	3,6%	10	2,4%
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux- Trembles	790	10	1,3%	30	3,8%
Rosemont-La Petite-Patrie	1 245	20	1,6%	35	2,8%
Saint-Laurent	285	15	5,3%	30	10,5%
Saint-Léonard	255	0	0,0%	10	3,9%
Verdun	710	0	0,0%	35	4,9%
Ville-Marie	650	50	7,7%	25	3,8%
Villeray–Saint-Michel–Parc- Extension	745	10	1,3%	15	2,0%
Autres villes	1 065	25	2,3%	65	6,1%
Baie-D'Urfé	40	0	0,0%	0	0,0%
Beaconsfield	95	0	0,0%	10	10,5%
Côte-Saint-Luc	40	0	0,0%	10	25,0%
Dollard-Des Ormeaux	100	10	10,0%	15	15,0%
Dorval	265	15	5,7%	10	3,8%
Hampstead	0	0	0,0%	0	0,0%
Kirkland	100	0	0,0%	10	10,0%
L'Île-Dorval	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
Montréal-Est	50	0	0,0%	0	0,0%
Montréal-Ouest	15	0	0,0%	10	66,7%
Mont-Royal	40	0	0,0%	0	0,0%

Pointe-Claire	205	0	0,0%	0	0,0%
Sainte-Anne-de-Bellevue	90	0	0,0%	0	0,0%
Senneville	0	0	0,0%	0	0,0%
Westmount	25	0	0,0%	0	0,0%

Sources : Source : Statistique Canada, Recensement de 2016 Compilation de Montréal en statistiques, Ville de Montréal, Annuaire statistique de l'agglomération de Montréal.

Or dès qu'un porteur de solutions tel que Montréal Autochtone désire obtenir du financement de la ville sur n'importe quel enjeux tels que le logement, l'enfance, la culture ou proposer des solutions concrètes aux enjeux policiers, nous sommes confrontés à un mécanisme d'attribution des priorités par une approche par quartier. Ce mécanisme est fort utile pour relever des besoins locaux, mais si les autochtones se retrouvent éparpillés dans tous les arrondissements et qu'on s'attend à ce qu'un porteur unique soit en mesure de les représenter sur chaque table, nous croyons que c'est le meilleur exemple d'une discrimination systémique au niveau de la gouvernance même de la ville. Par exemple,

- Nous voulons obtenir du financement pour un camp de jour et les familles autochtones sont éparpillées dans plusieurs arrondissements, techniquement nous devons obtenir une recommandation par une table locale ou un fonctionnaire d'un arrondissement, avec une maigre représentation d'enfant par arrondissement comment pouvons-nous avoir la certitude que nous serons sélectionnés comme priorité d'un arrondissement? Heureusement, cette situation a été évitée par la
- Lorsqu'on constate qu'il est actuellement impossible de développer une équipe d'intervention du SPVM régional ayant de l'expérience à intervenir auprès des autochtones qui serait responsable de tous les cas autochtones puisque le mode de fonctionnement est par poste de quartier.

cette situation est intenable.

volonté d'un fonctionnaire de déroger du mode de fonctionnement habituel, mais

Cette réalité populationnelle demande que la ville ainsi que le SPVM repensent fondamentalement son mode de fonctionnement pour cesser de créer une discrimination systémique auprès de la population autochtone habitant tous les quartiers, mais ayant très peu d'organismes dédiés à eux.

Recommandations

Un bureau de la réconciliation et un mode de gouvernance régional pour les enjeux autochtones

- Créer un règlement administratif visant l'exemption de la gouvernance par quartier pour les enjeux et les propositions de solutions autochtones
- Que la commissaire aux relations autochtones ait un bureau avec une capacité augmentée pour assurer le rôle d'intermédiaire aux diverses directions de la ville pour éliminer les barrières systémiques, bureaucratiques et culturelles vis-à-vis les solutions aux enjeux autochtones. Ce bureau aurait un mandat similaire aux secrétariats aux affaires autochtones du gouvernement du Québec.

Le SPVM

- Que la co-construction soit la première étape de toute action entreprise par le SPVM lorsque cela concerne la communauté autochtone.
- Qu'une stratégie cohérente sur les enjeux autochtones soit développée en coconstruction avec les organismes autochtones, la ville, le ministère de la Sécurité publique, le ministère de la Justice et le ministère de la Santé et des Services sociaux
- Que l'équipe de direction ainsi que tous les cadres responsables d'enjeux liés à la communauté autochtone aient des formations ainsi qu'un accompagnement spécialisé sur la notion de co-construction. Ce développement des compétences devrait être dans une optique de changement de culture organisationnelle et opérationnelle en ce qui a trait au développement de toutes les actions visant améliorer les relations, les services et les interventions aux autochtones.
- Prioriser le développement et le maintien d'une expertise interne au SPVM vis-à-vis les autochtones.
- Que les organismes autochtones soient reconnus en tant qu'interlocuteurs privilégiés en ce qui concerne les enjeux de la communauté autochtone
- Que les organismes autochtones appelés à contribuer à un projet soient soutenus financièrement et que la ville de Montréal soutient la mission de ces organismes par la mise sur pied de financement lié à l'amélioration de la sécurité publique en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique
- Que le comité Vigie autochtone ait des ressources pour élaborer des solutions incluant des ressources en coordination, traduction et en honoraire pour des facilitateurs.

Annexe 1 Les autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics fiche thématique de Montréal